

Le lundi 2 novembre 2015

Rapport du maire sur la situation financière de Saguenay

Loi sur les cités et les villes

L'article 474.1 de la *Loi sur les cités et les villes* exige que le maire fasse rapport de la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette loi que je vous soumets ce rapport sur la situation financière de la Ville de Saguenay pour l'exercice financier **2015**.

Rapport du maire sur la situation financière de Saguenay

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2014

L'exercice terminé le 31 décembre 2014 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 3 millions de dollars. Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 316,7 millions de dollars.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le Rapport de l'auditeur indépendant et le Rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés 2014 faisaient état que, à l'exception des incidences du problème décrit au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

N.B. Certains aspects du nouveau chapitre SP 3410 « Paiements de transfert » font l'objet d'interprétations diverses au sein de la profession comptable, entre autres dans les critères de constatation desdits paiements de transfert, d'où l'opinion avec réserve. Des recommandations du conseil sur la comptabilité dans le secteur public sont attendues au cours de l'exercice 2015.

LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2015 – 2016 – 2017

Le plan triennal adopté le 16 décembre 2014 prévoyait des dépenses totales de **128,4 millions de dollars** dont **46,1 millions** pour 2015, duquel montant **34,5 millions** étaient à la charge des contribuables.

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution de la situation. C'est pourquoi la liste des projets à réaliser en 2016 sera sans doute différente dans le prochain programme par rapport à ce qui était prévu en 2015.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015 EN COURS

À titre d'information, mentionnons que le budget non consolidé adopté pour l'exercice 2015 prévoyait des revenus de **305,1 millions de dollars.**

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.

L'ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net non consolidé de la Ville de Saguenay était de **353,8 millions de dollars** le 31 décembre 2014.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Sur une base annuelle, le maire reçoit une rémunération totale de **140 333** \$ en plus d'une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi à **15 976** \$. Quant aux conseillers, ils reçoivent une rémunération de base de **29 714** \$ plus une allocation de dépenses maximum non imposable de **15 976** \$. À ces sommes s'ajoutent, pour certains postes, les montants suivants :

- 15 469 \$ pour la vice-présidence du comité exécutif;
- 12 374 \$ pour les membres du comité exécutif;
- 12 374 \$ pour la présidence des conseils d'arrondissement;
- 3 090 \$ pour la présidence des commissions.

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **25 000** \$ ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2 000** \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse **25 000** \$ est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au Service des affaires juridiques et du greffe sur demande.

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015 -

L'année 2015 restera marquée puisqu'elle correspond à la réalisation de plusieurs projets majeurs avec des investissements municipaux totaux de 21 millions de dollars dont 15 millions pour améliorer la qualité de nos routes et plus particulièrement 4 millions d'investissements dans les rangs.

Dans le secteur **La Baie**, des investissements publics tels que l'Agora ont été annoncés et les investissements privés qui ne se sont pas fait attendre sont la conséquence du projet du terminal de croisières. Le port a d'ailleurs connu une année record avec près de 40 navires et de 35 000 passagers et membres d'équipage. Et les années à venir s'annoncent encore meilleures avec, entres autres, la venue du Queen Mary 2 au port d'escale de La Baie en octobre 2016. Il s'agit d'une consécration puisque ce bateau ne visite que les ports les plus prestigieux au monde. Toujours à La Baie, l'annonce d'un investissement de 15 millions de dollars pour l'implantation d'une usine de fabrication de patios en aluminium va créer 40 emplois grâce entre autres à la participation de Promotion Saguenay.

De plus, l'aérogare Saguenay-Bagotville a changé de visage de même que son approche avec la réalisation du carrefour giratoire. Sans oublier l'annonce des investissements de 1,4 million de dollars au pavillon du Centre plein air Bec-Scie, travaux qui seront réalisés en 2016.

Dans le secteur **Chicoutimi**, le parc industriel Henri-Girard regorge d'activités, le Parc des Mille Lieux de la colline a connu un succès instantané, et ce n'est qu'un début... 2015 aura aussi vu la place du Citoyen être inauguré avec la présence de près de 5 000 personnes. Ce point central s'affirme comme le rendez-vous des cinéphiles en soirée. L'engouement de la place du Citoyen se traduit aussi par des investissements privés comme il ne s'en était pas fait dans le centre-ville depuis 40 ans. Et n'oublions pas les investissements majeurs réalisés à l'Aréna du Plateau rebaptisée récemment l'aréna Marina-Larouche et les investissements importants réalisés ces dernières années au parc de la Rivière-du-Moulin.

Dans le secteur **Jonquière**, la bibliothèque de Jonquière connait une affluence inespérée; à Kénogami, plusieurs commerces se sont installés sur le terrain laissé vacant après les grandes rénovations des dernières années. À Arvida, le Foyer des loisirs et de la culture a subi des transformations profondes au grand plaisir des utilisateurs et 20 millions de dollars ont été investis pour moderniser l'usine de filtration de Jonquière.

Rapport du maire sur la situation financière de Saguenay

Ce secteur a subi des transformations profondes ces dernières années avec l'aréna de Kénogami, le stade Richard-Desmeules, nos investissements dans les logements sociaux, la venue de Nordia ainsi que l'acquisition et la démolition de l'ancien garage Mazda sur la St-Dominique. Et ce n'est qu'un début. La récente annonce d'un vaste projet d'investissement public et privé de 27 M\$ au centre-ville de Jonquière va complètement transformée une partie de celui-ci, avec entre autres, une nette amélioration du stationnement.

Plusieurs autres projets ont vu ou verront le jour à Saguenay. L'ouverture officielle d'un centre de prélèvement sanguin et de plasma à Saguenay avec des investissements de 2 millions de dollars et la création de 25 emplois, ainsi que les travaux de rénovation au Centre Georges-Vézina pour 3,5 millions de dollars.

Malgré ces investissements majeurs de même que l'amélioration de plusieurs services dont la qualité du déneigement, Saguenay demeure la ville de sa catégorie au Québec avec la charge fiscale la plus basse.

Et enfin, je ne voudrais pas passer sous silence la performance exceptionnelle de la production hydroélectrique à Saguenay avec ses trois centrales: Pont-Arnaud, Chute-Garneau et la Centrale Jonquière. L'année 2015 aura rapporté 450 000 \$ de plus que prévu et, à elles seules, ces trois centrales rapporteront au-delà de 300 millions de dollars en **bénéfices nets** au cours des 40 prochaines années.

ON PEUT SE PROCURER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi G7H 5B8
418 698-3350
communications@ville.saguenay.qc.ca

OU

LE CABINET DU MAIRE

201, rue Racine Est, C.P. 8060 Chicoutimi G7H 5B8 418 698-3330

